



Réunion du Groupe de travail sur la gammagraphie industrielle/CCSN
Le 7 octobre 2015
260, 2301 Premier Way, Sherwood Park (Alberta) T8H 2K8

Participants

C. Moses (CCSN)
H. Rabski (CCSN)
K. Mayer (CCSN)
P. Larkin (CCSN)
F. Dagenais (invité de la CCSN)
A. Brady (TISI)
B. Gilligan (OAEA invité de TISI)
T. Levey (Acuren)
B Bizzarri (GB Contract Inspection)
C. Auzenne (QSA Global)

Absents

P. Fundarek (CCSN)
L. Simoneau (CCSN)
P. MacNeil (A-tech)
D. Hanna (SGS)

Présidente de la réunion

K. Mayer

Coprésident

A. Brady

En guise de mot d'ouverture, C. Moses se présente et décrit au groupe son parcours. À titre de nouveau directeur général de la Direction de la réglementation des substances nucléaires (DRSN), il prend la place d'A. Régimbald au sein du Groupe de travail.

L'ordre du jour est approuvé tel quel.

1) Examen du procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion précédente (24 février 2015) est examiné. On discute du point 3 concernant la section des signalements d'événements. À la suite des discussions, une motion est présentée pour faire modifier le procès-verbal; on souhaite préciser que le formulaire concernant les événements a été élaboré en tant qu'initiative du groupe de travail. Le formulaire a été examiné, puis diffusé par CIRSA

et est actuellement disponible sur le site Web de cette dernière.

Quatre membres du groupe de travail étaient absents lors de la réunion (deux de la CCSN et deux provenant de l'industrie).

Une fois les corrections ci-dessus apportées, le procès-verbal de février (hiver 2015) peut être accepté et adopté, selon le système de décision basé sur les doigts de la main. Une motion est présentée par T. Levey et appuyée par A. Brady afin d'accepter le procès-verbal modifié. Le procès-verbal sera traduit, puis affiché sur le site Web de la CCSN.

Après discussions, on convient à la suite d'un vote basé sur les doigts de la main que le Cadre de référence sera révisé annuellement. Puisque le Cadre de référence a été révisé en février 2015, l'on peut considérer que l'examen pour 2015 a été réalisé.

La liste des mesures de suivi découlant de la dernière réunion est également examinée. Point 15 (GTGI) 1.2 – K. Mayer fait le point sur l'état d'avancement du document (REGDOC-2.5.5), dont la rédaction a été interrompue en raison de changements de personnel au sein de la Division de l'analyse de la politique de réglementation; cependant, une personne a été affectée à cette tâche, et le travail reprendra sous peu.

Le secteur de la gammagraphie industrielle s'intéresse tout particulièrement à ce document; en effet, il a demandé conseil en ce qui concerne les installations de radiographie et a dépensé beaucoup d'argent pour construire ses chambres radio-protégée. Par ailleurs, il n'y a aucune raison de démolir les structures existantes; il convient plutôt de s'assurer qu'elles répondent aux critères indiqués.

La discussion se poursuit; toutes les mises à jour seront communiquées aux membres du GTGI.

Mesure – K. Mayer présentera une nouvelle version du REGDOC-2.5.5 lors de la prochaine réunion du groupe de travail en février 2016.

Autres discussions –

A. Brady demande si le personnel de la CCSN, plus particulièrement le personnel de la Division de l'inspection des activités autorisées (DIAA), a suivi une formation sur la santé et la sécurité classiques au travail.

H. Rabski fournit des renseignements sur le Programme de formation et de qualification des inspecteurs de la CCSN, qui comprend une formation particulière dans les domaines suivants :

- Santé et sécurité au travail (SST)
- Conduite préventive
- Formation H₂S Alive
- En règle générale, les inspecteurs consultent le personnel de SST lors des inspections

Tout le monde est très heureux d'apprendre le retour de F. Newbury à la Division de l'accréditation du personnel; il évaluera les nouvelles accréditations et les demandes de renouvellement.

Corinne Françoise, directrice de la Division de l'accréditation du personnel, a accepté de se pencher sur les retards de traitement et les confusions dans les tests avec RNCAN et l'Institut de technologie du Nord de l'Alberta (NAIT).

Mesure – K. Mayer fera le point sur les conclusions à la prochaine réunion ou avant, si possible.

2) Quoi de neuf à la CCSN?

À titre de nouveau directeur général de la Direction de la réglementation des substances nucléaires, C. Moses se présente aux membres du groupe de travail; il remplacera A. Régimbald (ancien DG) au sein du Groupe de travail. C. Moses explique son parcours, puis aborde certains points d'intérêt à venir au sein de la CCSN.

Garanties financières

La mise en œuvre du nouveau programme des garanties financières de la CCSN pour les substances nucléaires, l'équipement réglementé et les installations nucléaires de catégorie II se déroule très bien; le taux de conformité a été bon dès le départ. La DIAA a effectué de nombreux suivis auprès des titulaires de permis et, à la mi-août de 2015, on avait atteint un taux de conformité de 100 % à la condition de permis.

Ce programme représente un lourd fardeau administratif pour la CCSN, et nous cherchons à y apporter quelques améliorations pour rendre le processus plus efficace. Nous serions heureux d'entendre vos idées ou vos commentaires.

Cadre de réglementation

Le cadre de réglementation et le parcours de C. Moses au sein de la Direction de la politique de réglementation, et plus particulièrement au sein de la Division de l'analyse de la politique de réglementation, seront un atout lorsqu'il s'agira de rédiger des documents relatifs aux « installations de radiographie ».

C. Moses indique qu'un document de travail a été rédigé sur la culture de sûreté; au départ, le document était destiné aux centrales nucléaires et aux grandes installations, mais les principes exemplaires qui y sont décrits sont universels et peuvent s'appliquer dans d'autres domaines. À l'avenir, bon nombre de documents d'application de la réglementation seront fondés sur cette approche.

Rapport de l'industrie

La rédaction du rapport de l'industrie 2014 est presque terminée (à 80-90 %); le document sera présenté à la réunion publique de la Commission en novembre 2015. C. Moses invite les membres du groupe à assister à la réunion de la Commission, car leurs contributions et leur soutien sont inestimables.

Les participants discutent de la présence des membres du secteur de la gammagraphie industrielle dans le passé; la présidente indique qu'elle s'attendait à les voir aussi cette année. On mentionne que l'année a été particulière pour le secteur et que ce dernier a été très occupé; les gens n'étaient donc pas disponibles ou n'étaient pas en mesure de voyager. C. Moses mentionne que, dans le passé, les interventions ne

pouvaient se faire que par écrit, mais que les interventions en personne sont maintenant encouragées. La présence du secteur et ses commentaires sur le document seraient grandement appréciés. La DRSN fait clairement savoir que des interventions effectuées par des titulaires de permis et des groupes apportent une valeur supplémentaire. En général, les titulaires de permis de la DRSN comparaissent devant la Commission seulement pour de mauvaises raisons; il faut qu'il en soit autrement.

Mesure – K. Mayer enverra à l'avance aux membres du GTGI l'invitation à la réunion de la Commission l'année prochaine. Rappel – Il est possible d'assister à la réunion par téléconférence ou par vidéoconférence depuis l'un des bureaux régionaux.

Accréditation des responsables de la radioprotection (RRP)

On discute de l'accréditation des RRP et du possible avantage à mettre sur pied une accréditation officielle pour les RRP et la gammagraphie industrielle. L'Association canadienne de radioprotection (ACRP) a récemment proposé cette idée lors d'une réunion de la Commission afin de faire la promotion de l'appellation qu'ils proposent et d'encourager la CCSN à adopter cette appellation pour l'accréditation de tous les RRP.

On discute de la façon dont le processus affecterait le secteur de la gammagraphie industrielle et du processus en place dans l'industrie. Le groupe convient qu'avant de nommer un nouveau RRP, il faut d'abord vérifier que le candidat a suivi la formation pertinente. Les membres estiment qu'une accréditation officielle n'est pas nécessaire pour le moment. Ils reconnaissent toutefois qu'une accréditation constitue un atout et que lorsqu'on détient une accréditation, il y a une possibilité qu'on la perde. Une telle possibilité pourrait contribuer à responsabiliser certaines personnes.

Il s'agit certainement d'un élément à prendre en considération dans le domaine médical, mais il n'est pas sûr que ce soit un avantage réel dans le secteur industrie. C. Moses indique que nous ne savons pas très bien où tout cela va mener, mais qu'il souhaite attendre le point de vue de l'industrie.

C. Auzenne parle du processus en vigueur aux États-Unis et de la façon dont le nom des RRP est inscrit sur les permis. Le processus employé aux États-Unis est très différent de celui du Canada. On discute des manuels, des politiques et des responsabilités des RRP en matière de radioprotection; on y voit la preuve d'une diligence raisonnable et, puisque les manuels sont indiqués sur les permis, les RRP sont tenus responsables de leurs actes. Il est important de noter que la discussion n'est pas orientée vers les personnes présentes, mais plutôt vers les personnes qui choisissent de ne pas assister aux réunions de la CCSN et qui ne s'investissent pas ou qui n'ont pas un grand sens de la culture de sûreté. La CCSN a essayé autant que possible d'accroître la participation aux réunions.

C'est peut-être une bonne chose; les membres du groupe de travail sont ouverts à l'idée, mais il faudrait que ce soit propre au secteur de la gammagraphie industriel plutôt que d'être à caractère médical. Il faut voir si une telle accréditation apporterait réellement une valeur ajoutée ou si elle représenterait plutôt un surplus de travail et un fardeau supplémentaire (processus trop complexe). Si c'était le cas, on se retrouverait avec une entreprise majeure comme pour la norme PCP-09. Il est clair que l'industrie ne voudra pas dépenser plus d'argent pour l'accréditation, sauf si elle y voit un avantage manifeste.

Sur le plan de l'application de la loi, l'accréditation serait un outil utile, car elle peut conduire à la comparution des RRP devant des membres de la haute direction de la CCSN ou devant la Commission, ce qui pourrait davantage responsabiliser ces RRP quant aux conséquences de leurs actes.

C'est un sujet que les membres de l'industrie aborderont avec la CIRSA.

C. Moses indique qu'il s'agit d'un sujet de discussion, mais qu'il faudra sans doute du temps avant de déterminer le bon outil pour l'accréditation des RRP. De nombreuses communications et discussions seront nécessaires et vous en serez informés.

Regroupement des permis

Le regroupement des permis est également abordé, car c'est un sujet brûlant à la CCSN ces jours-ci. L'idée est d'avoir un seul permis de la CCSN plutôt que d'attribuer plusieurs types d'utilisation à un même titulaire de permis. Le secteur de la gammagraphie industrielle ne souhaite pas vraiment regrouper ses permis; les permis distincts fonctionnent bien, et il y a des avantages à procéder ainsi. Dans l'ensemble, environ 90 % des titulaires de permis de gammagraphie industrielle ne détiennent que ce seul permis. Dans l'optique de faciliter le processus pour tout le monde, le personnel de la CCSN a collaboré avec les titulaires de permis multiples pour coordonner les dates et les délais de renouvellement. En général, il ne s'agit pas d'un gros problème dans cette industrie.

L'idée est de réduire le fardeau administratif dans la mesure du possible pour que les Canadiens puissent en bénéficier, et pas d'imposer des contraintes supplémentaires. Nous voulons obtenir des commentaires sur les initiatives de réduction de la paperasse; si vous avez des suggestions sur la façon de réduire les contraintes et le fardeau administratifs, faites-en part à la CCSN.

Sécurité

On mentionne également à quel point il est pertinent qu'un représentant de la Division de la sécurité nucléaire (DSN) de la CCSN participe à la réunion annuelle. On discute des plans de sécurité; la DSN travaille de concert avec la DIAA et la Division des permis de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement (DPSNAR) pour harmoniser les attentes et améliorer le processus.

Plus précisément, R. Duguay (DSN) travaille sur un article du bulletin avec la DRSN. La DIAA travaille à mettre à jour les feuilles de travail pour les inspections de la sécurité.

Dans l'ensemble, le processus s'est beaucoup amélioré. La communication pourrait être meilleure; il semble qu'on ajoute constamment de nouvelles exigences. La présence de la DSN aux réunions annuelles sur la gammagraphie industrielle est très bénéfique pour l'industrie.

Projet relatif aux événements

Le projet relatif aux événements de la DRSN est en cours. L'échelle internationale de classement des événements nucléaires (INES) est maintenant utilisée dans la gestion des événements à signaler, plus précisément lorsque l'on revoit la catégorisation des événements.

Un REGDOC sur le signalement des événements destiné au personnel de la CCSN et aux titulaires de

permis est en cours d'élaboration. L'objectif est de créer un document d'orientation qui informera les titulaires de permis de ce qu'il convient de déclarer et de la manière de procéder (détails); le personnel de la CCSN y trouvera également des conseils sur la façon d'examiner les renseignements fournis.

La direction de la DRSN participe davantage à l'examen des événements, tout comme les coordonnateurs de la DIAA et les agents de projet des permis de la DPSNAR. Il y a un grand nombre de rapports d'événements; nous nous basons sur les risques et l'évaluation, le niveau d'enquête et les suivis. On assurera un suivi des rapports afin que, globalement, leur qualité augmente.

Un document REGDOC a récemment été rédigé pour les rapports à soumettre par les centrales nucléaires et les grandes installations; nous espérons utiliser quelques-uns de ces principes généraux pour nous aider à faire évoluer notre document d'orientation. Le délai de publication est estimé à environ deux ans; toutefois, si nous sommes en mesure de tirer profit des principes généraux des autres documents, la publication pourrait être devancée.

Le document passera par le processus de consultation, et nous vous tiendrons informés de l'avancement des travaux lors des prochaines réunions.

REGDOC-1.6.1 : Guide de présentation d'une demande de permis : substances nucléaires et appareils à rayonnement

Le guide de présentation d'une demande de permis a été mis à jour (RD/GD-371); quelques modifications rédactionnelles y ont été apportées afin de clarifier les attentes.

Tablettes pour les inspecteurs

Les inspecteurs de la CCSN utilisent maintenant des tablettes. Nous tentons de mettre sur pied un portail afin que des copies des inspections en format PDF puissent être téléchargées ou envoyées aux titulaires de permis. Ces copies remplaceraient la copie carbone qui était, par le passé, remise à la fin des inspections. Les rapports d'inspection sont maintenant envoyés par voie électronique (nous travaillons à éliminer le papier).

Des sondages sont également envoyés avec les rapports d'inspection. Dans l'espoir de connaître votre avis sur le processus d'inspection, nous vous posons une série de questions (ce qui a bien et moins bien fonctionné, etc.). Selon les commentaires, il serait bien que les inspecteurs apportent une copie papier du sondage; il serait ainsi plus facile pour les radiographes de le remplir. Il arrive souvent que les rapports d'inspection soient remis au RRP de l'entreprise, lequel RRP n'a en fait peut-être même pas participé à l'inspection. Il s'agit d'un rappel pour les membres de l'industrie : s'ils reçoivent un sondage, ils sauront qu'ils doivent faire un suivi avec les RRP ou le leur envoyer afin qu'ils le remplissent.

3) Discussion sur la rétroaction lors de la réunion annuelle 2015 de la CCSN (compte rendu)

Le personnel de la CCSN trouve que la réunion s'est très bien déroulée. Les membres de l'industrie ont convenu que le taux de participation était très bon, que les sujets étaient bien choisis et que tous semblaient satisfaits. B. Bizzari mentionne avoir aimé qu'un représentant du NAIT soit sur place et fait remarquer que plusieurs personnes qui n'y avaient pas participé depuis un certain temps étaient présentes et que plusieurs réguliers manquaient à l'appel.

Cela s'explique probablement par le fait que la réunion a été déplacée et qu'en raison du ralentissement économique de cette année, les travaux sur les pipelines ont repris à l'automne et tout le monde se préparait en vue de la saison de pointe.

On discute des commentaires reçus sur les dates proposées des réunions, et les membres préfèrent en général que les réunions aient lieu au printemps plutôt qu'à l'automne. On a également fait remarquer lors de la réunion que le printemps conviendrait mieux aux opérateurs d'appareil d'exposition accrédités (OAEA), étant donné qu'ils sont très occupés à l'automne. Une décision basée sur un vote avec les doigts de la main a été prise : les réunions annuelles auront lieu au printemps, comme toujours (l'année 2015 était une exception à la règle en raison des élections provinciales en Alberta). Le CCSN et la CIRSA s'organiseront pour que leurs réunions aient lieu l'une à la suite de l'autre, de sorte qu'il soit possible d'assister aux deux.

Les commentaires laissent croire que, finalement, nous avons fait un sans-faute : les personnes appropriées étaient présentes à la réunion, les présentations étaient excellentes, les Q-R et le message étaient bien.

Les détails de la réunion seront décidés à la réunion du groupe de travail en février 2016.

Il semble y avoir un préjugé ou une idée préconçue selon lesquels il est plus important pour la direction que pour les OAEA d'assister à la réunion de la CCSN. Nous voulons éliminer ces préjugés et nous affranchir de ce mode de pensée. Nous encourageons l'industrie et les OAEA à transmettre le message aux autres OAEA. Il est important que l'ordre du jour comprenne des sujets intéressants pour les OAEA afin qu'ils se sentent interpellés et qu'ils ne considèrent pas cela comme une perte de temps. Il faut présenter plus d'études de cas aux réunions : tous les participants les apprécient. Il serait bien qu'ils puissent obtenir un crédit pour la formation de recyclage annuelle ou que celle-ci compte pour l'accréditation d'OAEA. F. Newbury estime que l'idée semble réaliste et qu'elle peut être envisagée.

L'idée de filmer ces réunions et de les mettre en ligne a été avancée. H. Rabski mentionne qu'une entreprise de gammagraphie située dans l'Est a communiqué avec lui pour lui faire savoir que s'il organisait une activité d'une demi-journée au bureau (local) de la CCSN, l'entreprise serait prête à envoyer ses OAEA. Nous pourrions soumettre l'idée aux bureaux régionaux de Calgary, de Laval ou de Mississauga. L'industrie est d'accord, mais dit qu'il devrait y avoir un retour sur investissement pour que cela fonctionne. Mettre l'activité en ligne serait l'idéal.

Mesure : K. Mayer enverra un courriel aux communications pour déterminer quelles sont les possibilités pour la CCSN et l'enregistrement vidéo et fera son rapport à la prochaine réunion du GTGI en février 2016.

Les membres de l'industrie indiquent qu'ils communiquent, à titre de matériel didactique, les renseignements obtenus lors des réunions annuelles aux RRP et aux RRP adjoints. Ces renseignements deviennent les sujets de la formation annuelle.

Les sujets d'intérêt considérés pour les prochaines réunions ou les prochains ateliers sont les suivants :

- la formation portant sur les enquêtes sur les incidents (essentiellement une exploration du processus : la documentation, les rapports, l'importance des photos, les entrevues, les causes, l'enquête sur les incidents et les mesures correctives). **Elle doit demeurer très simple, mais elle pourrait être intégrée au projet relatif aux événements;
- le rôle et les responsabilités du RRP (attentes en matière de formation, obligations);
- les mises à jour sur la réglementation;
- les études de cas;
- le contrôle aux barrières (signalisation, balayage de la zone, communication, éducation).

Nous en discuterons plus en détail à notre réunion de février 2016.

Sommaire du remue-méninges

- Pas intéressés : les OAEA perdent leur temps en venant aux réunions (il vaut mieux mettre les réunions en ligne ou sur YouTube).
- La présence aux réunions doit être reconnue comme étant une formation de recyclage.
- Nous aimerions voir de courtes vidéos destinées spécifiquement aux OAEA.
- Nous pourrions les payer pour qu'ils participent aux réunions, leur offrir un repas gratuit, ou encore considérer les réunions comme des heures de formation.
- Les sujets abordés lors des réunions de la CCSN pour servir à la formation continue.

On souligne que le temps alloué aux séances de remue-méninges est court. Toutefois, étant donné la longueur des présentations, il a fallu couper quelque part, et c'est la séance de remue-méninges qui a écopé. Ceux qui le souhaitent ont quand même pu s'exprimer.

Présentation sur la culture de sûreté : P. MacNeil présente un remarquable exposé sur la culture de sûreté et sur la façon dont elle influence notre travail. Bien que personne n'ait exprimé de commentaires précis devant tout le groupe, tous ont trouvé que la présentation était excellente (les formulaires de rétroaction nous le confirment). Certains ne se sentent tout simplement pas à l'aise de faire part de leurs commentaires devant un grand groupe.

4) Attentes des clients : portée

Comment pouvons-nous nous rapprocher de l'industrie et de nos clients?

Il est essentiel que les clients comprennent l'importance de la gammagraphie industrielle sur leur lieu de travail...

Il serait bien qu'un client présente un exposé à nos réunions annuelles.

Les membres du sous-comité sur les attentes des clients se rencontreront pour préparer les réunions.

L'idée de mettre au point une affiche d'une page (semblable à ce qui avait été fait pour les jauges portatives) est envisagée; toutefois, on indique que toutes les organisations ont une affiche sur leurs babillards et que les gens finissent par ne plus les regarder...

Une vidéo serait une excellente idée : la CIRSA a tenté de mettre l'idée en œuvre il y a quelques années, mais n'a pas reçu le soutien nécessaire. Il y a donc là un intérêt, mais cela demande beaucoup de travail et de soutien.

H. Rabski suggère que nous communiquions avec un collègue communautaire pour voir si les personnes responsables seraient ouvertes à l'idée de créer une vidéo avec nous. Le Bureau régional du sud de l'Ontario l'a déjà fait il y a quelques années, et le résultat s'est avéré très positif. Tout le monde y gagnerait. Connaissez-vous quelqu'un qui pourrait nous aider? Il est trop tard pour filmer la réunion du printemps, mais ce serait un beau projet pour 2016.

Mesure : La CIRSA peut-elle communiquer avec des collègues communautaires et informer le GTGI de ses démarches?

Nous devons envoyer un message à l'industrie de la gammagraphie industrielle et à nos clients. Certains les reçoivent et d'autres non; nous devons donc les envoyer de part et d'autre... Nous pourrions nous baser sur le message principal du dépliant de la CIRSA...

Il faut communiquer avec certains clients qui sont également titulaires de permis pour voir s'ils seraient prêts à faire une présentation à notre réunion (p. ex. Syncrude et Suncor).

Mesure : Karen communiquera avec les titulaires de permis pour voir s'ils sont intéressés et fera le point à la prochaine réunion du GTGI.

Une présentation d'un client à la réunion annuelle permettrait de sensibiliser les membres à l'importance de l'éducation tant du côté de l'industrie de la gammagraphie industrielle que des clients. Ce serait un peu à l'image de la présentation de l'Office national de l'énergie; cela nous permettrait ainsi d'envoyer le message que nous nous impliquons dans l'éducation.

On obtiendrait ainsi le soutien des clients, ce qui faciliterait globalement les choses dans les milieux de travail.

5) Norme PCP-09 : Mise en œuvre et comité de projet

Grâce aux exposés présentés aux réunions annuelles par Ressources naturelles Canada et par la Division de l'accréditation du personnel de la CCSN sur la mise en œuvre de la norme PCP-09 et compte tenu de la situation actuelle, tous ont maintenant une meilleure compréhension du processus. Les échéances ont été expliquées. Récemment, il y a eu une certaine confusion dans le cadre des examens, car certaines personnes à qui nous n'avions pas donné le choix s'étaient préparées à passer l'examen PCP-09, mais ont dû passer l'ancien examen. C. Françoise se penchera sur la question et veillera à ce que le processus soit bien respecté.

Mesure : C. Françoise fera le point sur le sujet auprès de K. Mayer, en vue de la prochaine réunion.

Les membres font remarquer qu'il est nécessaire de convoquer à nouveau le comité de projet afin qu'il

examine les questions et qu'il en ajoute ou en retire selon le cas.

De façon générale, nous devons mettre en œuvre la norme PCP-09; il y a eu des obstacles, mais maintenant que la norme est bien en place, il nous faut les résultats des examens. Il est probable que les résultats ne soient disponibles qu'en mai 2016. C. Françoise est d'accord avec le fait de convoquer à nouveau le comité de projet, et la Division de l'accréditation du personnel dirigera les travaux. L'accord de contribution avec l'Association canadienne de normalisation (CSA) permet une révision périodique du processus. La Division de l'accréditation du personnel communiquera avec d'anciens membres, car certains ont changé et sont sans doute passés à autre chose. Nous verrons où les choses en sont et ferons le point à la prochaine réunion.

Le GTGI aura maintenant la tâche continue de surveiller les progrès de la norme PCP-09 et de faire le point à chaque réunion du groupe de travail.

On souligne également qu'il faut, à la réunion annuelle, faire le point sur les résultats de la norme PCP-09.

6) Le point sur l'équipement de QSA

C. Auzenne présente des articles intéressants sur lesquels QSA Global travaille actuellement. Il a montré une photographie du nouveau SCAR 1075, qui est un appareil de Se-75 sans uranium appauvri, dans lequel le tungstène est utilisé comme blindage. Il ressemble beaucoup au modèle 880, mais est de couleur verte.

Il est avantageux d'utiliser le Se-75, car il possède une plus faible énergie, et son niveau de rayonnement est d'environ 2 R/h par Ci, contre 5 R/h pour l'Ir-192. Il réduit la zone d'exposition et son matériau est plus mince. Le collimateur intégré se trouve à l'avant du projecteur.

La technique de la SCAR est une petite gammagraphie de zone contrôlée. Cet appareil est principalement utilisé en Europe et en Asie. Il y a encore du travail à faire avant qu'il soit approuvé au Canada et aux États-Unis.

Il ne remplacera pas l'Ir-192, mais est efficace avec la gammagraphie informatisée ou numérique. Il utilisera les mêmes commandes et les mêmes tubes de guidage que le modèle 880. Ils ne peuvent pas être modifiés. Si un collimateur glisse sur le tube de guidage, il n'y a pas de problème; toutefois, s'il y a un contact direct avec la source, les organismes de réglementation devront approuver les pièces de rechange.

L'appareil d'exposition pèse moins de 20 livres.

Il doit d'abord être approuvé aux États-Unis, puis le Canada examinera l'évaluation (puisque l'appareil a été fabriqué aux États-Unis).

C. Auzenne a également mentionné que QSA Global cherche à produire un nouveau conteneur de

stockage (changeur de source) à trois trous. Celui-ci serait principalement utilisé pour les situations d'urgence ou pour l'entreposage dans des coffres. Il contiendrait trois sources de 100 Ci (Ir-192) et ne doit pas être utilisé pour le transport.

Cela serait très utile pour l'entretien et le remplacement de source (les personnes en formation pourraient faire leurs propres remplacements de source). Il n'est pas conçu pour être utilisé pour le Co-60.

L'industrie et la CCSN indiquent toutes deux qu'il y a un problème inhérent à l'entretien des caméras pour le Co-60. La pratique actuelle consiste à les envoyer à un fournisseur de services qui possède une cellule chaude ou les installations nécessaires. Une source de Co-60 doit être abritée dans une grande pièce d'équipement, et ce type de pièce est très coûteux. Il faut se munir d'un équipement pour blinder les sources de Co-60 sur le terrain.

C. Auzenne mentionne que le changeur de source qui est en cours de développement (contenant à trois trous) n'est pas destiné à une source de Co-60. Cela n'en a jamais été le but. Toutefois, il signalera à son service de développement et d'ingénierie que comme les gens ont de la difficulté à faire effectuer l'entretien des caméras Co-60, ils ne le demandent pas. Il précise qu'ils feront une formation pour l'IRSS en janvier 2016.

C. Auzenne présente au groupe de travail les dernières mises à jour de l'Initiative mondiale de réduction de la menace nucléaire (GPRI), qui porte sur l'installation d'un système mondial de positionnement (GPS) dans les appareils d'exposition. Le plan est d'intégrer les GPS dans le revêtement, puisqu'on ne peut pas le faire entrer dans le boîtier en raison du blindage (uranium appauvri). Il y a eu quelques retards dans la conception; le GPS doit être à nouveau testé pour le type B en raison d'un poids supplémentaire et n'est pas encore prêt.

En ce qui concerne les tubes de guidage améliorés (le raccord de tube de guidage à déconnexion rapide), le service d'ingénierie de QSA a effectué quelques essais plutôt stricts qui ne se sont pas bien déroulés. Par conséquent, l'étape de conception est à reprendre. T. Levey a un échantillon du tube de guidage, et celui-ci semble être plus durable et ne peut pas être dévissé; cependant, le test n'a pas pu prouver cette durabilité. C'est pourquoi l'équipe est de retour à la planche à dessin. Il faudra faire d'autres essais sur le terrain.

Mesure – C. Auzenne fera le point sur la conception à la prochaine réunion du GTGI, qui aura lieu en février 2016.

7) Nouvelles initiatives en 2015–2016 et prochaines étapes

Il est convenu que nous avons tendance à prendre plus de responsabilités que nous ne pouvons nous le permettre chaque année. Le but cette année est d'avoir des objectifs plus faciles à gérer et de mettre l'accent sur les « attentes du client ». Au cours des dernières années, nous avons utilisé le thème « culture de sûreté ». Il est admis que le thème pour l'année 2016 devrait être « l'éducation », lequel couvre toutes les initiatives qui ont été ciblées.

T. Levey ajoute qu'au cours des premières années du GTGI, l'accent était mis sur la réduction des incidents, les débits de dose et le renforcement de la conformité. Tous ces éléments avaient un grand lien avec la communication, communication qui sera toujours une priorité. Il est entendu que, dans l'ensemble, il y a eu des améliorations importantes dans ces domaines. Bien que la surveillance demeure toujours une priorité, il semblerait que l'accent soit davantage lié à l'éducation cette année.

C. Moses mentionne que les thèmes peuvent être très utiles pour les réunions annuelles afin d'orienter la discussion et la planification des réunions; toutefois, il ne devrait pas y avoir un thème particulier pour le GT actuel.

À la suite des améliorations, nous semblons presque éprouver de la difficulté à trouver des sujets pour les réunions. Ce n'est pas vraiment le cas, mais nous devons nous efforcer de trouver des sujets plus proactifs.

H. Rabski fait part de ses préoccupations en ce qui concerne les rétablissements. Ils sont une très bonne occasion d'apprentissage pour le personnel de la CCSN, qui devrait plutôt observer que de participer. Nous aurions avantage à mettre en place un système qui permette à un membre du personnel de la CCSN disponible de se rendre sur les lieux d'un incident (rétablissement) et d'observer.

L'industrie a exprimé une certaine réticence dans les cas d'incident; les travailleurs pourraient sentir une pression ou un stress supplémentaire s'ils se sentent observés par la CCSN. Il s'agit d'un élément à prendre en considération, et l'industrie en discutera avec les membres de la CIRSA.

Un autre défi auquel les inspecteurs de la CCSN sont confrontés est les inspections inopinées et non annoncées. Il est devenu très difficile de les faire à l'improviste. On précise que certains employés de la gammagraphie industrielle surveillent les véhicules et que les lieux sont accessibles aux RRP. H. Rabski demande si c'est là quelque chose qui pourrait être mis à la disposition de la CCSN.

T. Levey et A. Brady répondent que si tous les titulaires de permis étaient soumis à cette pratique, ils ne se sentiraient pas visés. H. Rabski ajoute que l'intention n'est pas de cibler les titulaires de permis, mais plutôt de faire des inspections non annoncées. Actuellement, lorsque les titulaires de permis avertissent l'équipe de répartition ou le RRP, ils ont tendance à informer les travailleurs que la CCSN est dans le coin. C'est ce que nous essayons d'éviter. H. Rabski déclare que ce genre de renseignements permettrait aux inspecteurs d'essayer de ne pas révéler l'imminence d'une inspection. Encore une fois, il y a des réticences de la part de l'industrie; celle-ci devra discuter avec les dirigeants d'entreprise, et faire valoir les avantages qu'ils pourraient en tirer. Les dirigeants voudront savoir si le traitement sera le même pour tous et s'il y a une exigence réglementaire à cet effet. L'industrie est d'accord pour en discuter avec les dirigeants d'entreprise, et fera le point avec H. Rabski.

Les réunions annuelles sont abordées de nouveau, et ce sujet sera le point de mire de la réunion du GT de février 2016. Puisqu'il a été mentionné qu'il était bien d'avoir quelqu'un provenant de l'une des institutions d'apprentissage (NAIT) lors de la réunion de cette année, une bonne discussion sur les fournisseurs de formation et leur présence aux réunions s'ensuit. Il serait bon de communiquer avec eux afin de solliciter leur présence lors de la prochaine réunion. Les principaux fournisseurs de formation sont

CINDE, NAIT, SAIT, le Collège de l'Atlantique Nord, World Spec, le Bureau canadien de soudage et le Collège Keyano à Fort McMurray.

Mesure – Karen travaillera avec la Division de l'accréditation du personnel pour solliciter la rétroaction des nouveaux OAEA et obtenir une liste des formateurs pour la prochaine réunion.

8) Statistiques relatives aux doses

Il est entendu qu'il serait bien d'obtenir les renseignements relatifs aux doses provenant du Fichier dosimétrique national.

Mesure – Karen doit envoyer un courrier électronique à M. Rickard (CCSN) pour obtenir les résultats.

9) Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu au cours de la semaine du 8 février 2016. La véritable réunion aura lieu le mercredi 10 février 2016 à Mississauga (une vidéoconférence sera offerte à partir du bureau de Calgary).

La séance est levée à 15 h.

Groupe de travail sur la gammagraphie – LISTE DES MESURES DE SUIVI

N° du point	Description	Responsable(s)	État ou Date d'échéance
15(GTGI) 1.1	Apporter un enregistreur aux prochaines réunions.	K. Mayer	En cours
15(GTGI) 1.2	Effectuer un suivi auprès de la Division du cadre de réglementation pour obtenir une mise à jour sur l'état du document REGDOC2.5.5 et communiquer l'état au groupe de travail.	K. Mayer	Février 2016
15(GTGI) 1.4	Vérifier le délai d'exécution prévu (retards actuels) en ce qui a trait à l'accréditation, l'approbation et les permissions de passer l'examen. Effectuer le suivi de la transition entre l'ancien et le nouveau processus.	H. Rabski	Terminé
15(GTGI) 1.5	Organiser la réunion du sous-groupe initial liée à la tâche sur l'éducation du client avec L. Simoneau, P. MacNeil et T. Levey.	K. Mayer	Terminé
15(GTGI) 1.6	Insérer un lien Web direct vers le Système de suivi des sources scellées sur la page liée à la gammagraphie industrielle.	H. Rabski	Février 2016
15(GTGI) 2.1	Fournir une mise à jour de la Division de l'accréditation du personnel concernant la confusion dans les collèges relativement aux examens des OAEA ainsi que sur la convocation éventuelle du comité de projet concernant la norme PCP-09.	K. Mayer	Février 2016
15(GTGI) 2.2	Veiller à ce que les membres du GTGI soient invités à la réunion de la Commission pour la présentation du rapport sur le secteur industriel.	K. Mayer/ C. Moses	En cours
15(GTGI) 2.3	Vérifier auprès de la Division des communications de la CCSN quelles sont les options disponibles pour l'enregistrement vidéo, etc.	K. Mayer	Février 2016
15(GTGI) 2.4	L'industrie (CIRSA) doit communiquer avec les collèges communautaires afin d'obtenir les coordonnées de personnes-ressources pouvant l'aider à réaliser une vidéo.	A. Brady	Avril 2016
15(GTGI) 2.5	Communiquer avec des titulaires de permis (Syn crude et Suncor) pour voir s'ils sont disposés à effectuer une présentation à la réunion annuelle	K. Mayer	Février 2016

15(GTGI) 2.6	Fournir des mises à jour supplémentaires concernant l'équipement de QSA.	C. Auzenne	Février 2016
15(GTGI) 2.7	Collaborer avec la Division de l'accréditation du personnel pour solliciter la rétroaction des OAEA et obtenir une liste des formateurs professionnels ainsi que les résultats relatifs aux doses provenant du Fichier dosimétrique national.	K. Mayer	Février 2016